



### **Remise des diplômes (BAC Généraux, technologiques et professionnels, CAP, DNB)**

Bonjour,

les diplômes sont arrivés. Il n'y aura pas de cérémonie officielle de remise des diplômes cette année pour cause de COVID 19.

Vous devez les retirer au lycée (secrétariat) muni d'une pièce d'identité et d'un stylo aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
- le mercredi de 8h30 à 12h45

Pendant les congés de la Toussaint, une permanence est assurée le 19 et 20 octobre de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Ils seront conservés au lycée jusqu'au 29 janvier 2021.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous devez établir sur papier libre une procuration selon le modèle suivant :

**Je, soussigné(e), .....(nom du diplômé) autorise M/Mme .....(nom du parent qui viendra retirer le diplôme)**

**à venir retirer mon diplôme du ..... (nom du diplôme).**

**Date et signature : .....**

Attention, il faut joindre à cette procuration la photocopie de votre carte d'identité et aussi celle de la personne qui se présentera au lycée.